

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- | | | | |
|-------------------------------------|---|-------------------------------------|---|
| <input type="checkbox"/> | Coloured covers /
Couverture de couleur | <input type="checkbox"/> | Coloured pages / Pages de couleur |
| <input type="checkbox"/> | Covers damaged /
Couverture endommagée | <input type="checkbox"/> | Pages damaged / Pages endommagées |
| <input type="checkbox"/> | Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée | <input type="checkbox"/> | Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées |
| <input type="checkbox"/> | Cover title missing /
Le titre de couverture manque | <input checked="" type="checkbox"/> | Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées |
| <input type="checkbox"/> | Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur | <input type="checkbox"/> | Pages detached / Pages détachées |
| <input type="checkbox"/> | Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire) | <input checked="" type="checkbox"/> | Showthrough / Transparence |
| <input type="checkbox"/> | Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur | <input checked="" type="checkbox"/> | Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression |
| <input type="checkbox"/> | Bound with other material /
Relié avec d'autres documents | <input type="checkbox"/> | Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire |
| <input type="checkbox"/> | Only edition available /
Seule édition disponible | <input type="checkbox"/> | Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées. |
| <input type="checkbox"/> | Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure. | | |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Additional comments /
Commentaires supplémentaires: | | La couverture, le sommaire et les pages d'annonces
publicitaires sont manquantes.

Pagination continue. |

LA

SEM AINE RELIGIEUSE

DE QUEBEC

Proverbes de Salomon

Un peu de pain sec, de la joie et de la paix, vaut mieux qu'une maison pleine de victimes, avec des querelles.

Le méchant creuse et fouille dans la conduite de son prochain pour y trouver le mal ; et il a sur les lèvres un feu brûlant, et une ardeur extrême de médire et de perdre les autres.

Celui qui cache les fautes des autres gagne l'amitié de tout le monde : celui qui fait des rapports faux sépare ceux qui étaient unis.—(Eccl.).

Lettre de S. G. Mgr Bégin, au sujet du Théâtre

Archevêché de Québec, 12 janvier 1895.

Monsieur le Curé,

J'ai reçu hier une lettre au sujet de la réorganisation projetée d'un théâtre à Québec, et j'ai été heureux d'apprendre :

1° Qu'à l'assemblée tenue à l'hôtel Frontenac, le 10 du courant, les catholiques présents ont parfaitement reconnu à l'autorité religieuse diocésaine le droit et le devoir de défendre aux fidèles d'assister au théâtre, quand elle le juge nécessaire.

2° Que la nouvelle compagnie entretient sur le théâtre « des idées tout à fait différentes de celles qui ont généralement cours parmi les acteurs français » et qu'elle veut s'appliquer à tout prix à respecter les lois de la morale et les sentiments religieux de la population ;

3° Que le nouveau gérant s'engage formellement à se conformer aux vues de l'autorité religieuse et à ne donner que des pièces absolument morales ;

4° Que pour arriver à ce résultat, un comité spécial de citoyens sera chargé de veiller à la parfaite moralité des spectacles.

J'avais défendu sous peine de péché mortel d'assister au théâtre de la salle Jacques-Cartier pour les graves motifs que l'on sait. Maintenant que cette compagnie n'existe plus et qu'il s'agit d'une organisation toute différente, je ne

puis maintenir contre cette dernière la condamnation que la précédente avait si justement méritée.

Mais je ne puis m'empêcher de vous dire avec quel profond chagrin je verrais se réaliser le projet d'établir un théâtre permanent à Québec. Je le regarderais comme un fléau au point de vue moral et matériel ; on accoutumerait ainsi notre peuple à une jouissance dont il ne pourrait plus se passer ; on lui créerait un besoin nouveau de luxe, de vie factice, un surcroît de dépenses inutiles ; on lui ferait abandonner bien vite ces réunions intimes du foyer, où chacun se repose des fatigues du jour, sans danger pour les mœurs, sans détriment pour la bourse, et où les liens sacrés de la famille ne font que se resserrer pour le plus grand bonheur de tous.

L'Eglise catholique regarde avec grande raison le théâtre moderne en général comme plein de dangers, et elle met les fidèles en garde même contre les pièces considérées par un certain public comme inoffensives.

Jugez, alors de mes justes craintes, quand j'apprends que, pour reconstituer la nouvelle compagnie, on se propose d'employer certains acteurs et actrices, qui ont poussé l'ignorance ou le manque absolu de sens moral jusqu'à jouer et répéter dans notre ville de Québec des piéces absolument mauvaises. Vous comprenez que cette affaire entraîne avec elle une grave responsabilité que je ne veux assumer en aucune manière.

Veuillez agréer, M. le Curé, l'assurance de mon entier dévouement.

L.-N., ARCH. DE CYRÈNE,

Administrateur.

Nouvelle pétition en faveur des écoles de Manitoba et du Nord-Ouest

A Son Excellence le Gouverneur Général en Conseil,

Qu'il Plaise à Votre Excellence,

« Nous, soussignés, Catholiques de la Puissance du Canada et loyaux Sujets de Sa Majesté, demandons respectueusement la permission d'exposer :

« Que durant la session parlementaire de 1894, une Pétition demandant le redressement des griefs dont souffrent les Catholiques de l'Ouest Canadien, en matière scolaire, et signée par Son Eminence le Cardinal Archevêque de Québec et par tous les autres Archevêques et Evêques du Canada, fut présentée à Son Excellence le Gouverneur Général en conseil, aux membres du Sénat, et aux membres de la Chambre des Communes.

« Dans un langage digne et vrai, l'Episcopat Canadien exposait clairement les droits des Catholiques et leurs devoirs, de même que leurs griefs. Il montrait comment les Catholiques de Manitoba, après avoir joui, jusqu'en 1890, du droit d'élever et de faire instruire leurs enfants dans des écoles dirigées, selon leurs convictions religieuses, en avaient été dépossédés d'une manière arbitraire et injuste. Il montrait leur situation s'aggravant graduellement par le temps et par l'effet de nouvelles lois. Il signalait les graves atteintes également portées aux droits des Catholiques dans le Nord-Ouest, par les ordonnances de 1892, lesquelles privaient les écoles catholiques de leur liberté d'action et de leur caractère propre. Puis, établissant avec l'autorité qui lui appartient, et la science qui le distingue, la doctrine de l'Eglise Catholique

en matière d'éducation, il rappelait que les Parents ont à la fois le droit et l'obligation, de par la loi naturelle et les commandements divins, d'élever chrétiennement leurs enfants, selon leurs propres croyances religieuses. Il rappelait encore que l'exercice de ce droit et le libre accomplissement de ces obligations avaient été garantis aux catholiques de l'Ouest Canadien, par les promesses les plus solennelles, qu'il a fallu violer pour imposer à nos coreligionnaires les lois vexatoires, contraires à la justice et à toutes les libertés légitimes, qui plongent aujourd'hui notre pays tout entier dans les dissensions les plus déplorables.

« Ainsi que le disait avec vérité cette pétition de nos évêques : « le triste sort fait aux Catholiques du Manitoba et du Nord-Ouest est ressenti par les autres Catholiques de la Puissance » et nous venons réitérer ici leurs pressantes représentations et leurs prières, voulant confirmer d'une manière éclatante leur parole : que les *Pasteurs* et les *ouailles* ne font qu'un et qu'ensemble ils sont déterminés à revendiquer leurs droits par tous les moyens constitutionnels en leur pouvoir. Les Pasteurs se sont fait les interprètes éclairés de ces droits, nous en serons les champions dévoués.

C'est pourquoi nous protestons contre la réponse fallacieuse et déloyale du Gouvernement de Manitoba à l'Ordre de Son Excellence le Gouverneur Général en Conseil, et adoptant les conclusions de la requête de nos Seigneurs les Archevêques et Evêques du Canada, avec eux et comme eux, nous demandons le redressement des griefs des Catholiques du Manitoba et du Nord-Ouest, par le désaveu de la loi de 1894 et par toutes autres voies constitutionnelles que de droit, quant aux lois et ordonnances touchant lesquelles cette prérogative ne peut plus être exercée.

« Et vos Pétitionnaires ne cesseront de prier, jusqu'à ce que justice leur soit rendue.

Nous croyons que cette pétition a été adressée par l'Episcopat du Canada, à tous les membres du clergé, avec les instructions suivantes, au moins en substance :

« *Révérend Monsieur,*

« Une copie d'une requête au sujet des écoles de Manitoba et du Nord-Ouest vous est adressée par le Très Révérend Père J. Allard, O. M. I., administrateur de l'Archidiocèse de Saint-Boniface, Manitoba. Veuillez en prendre connaissance et en faire la lecture à vos paroissiens dès le premier dimanche après sa réception. Je vous demande avec instance de solliciter, par les moyens que vous jugerez les plus efficaces, la signature de tous vos paroissiens.

« Vous certifierez, au bas de la dernière feuille portant les signatures, et sous votre nom, que les signatures et les marques de ceux qui n'ont pas su signer, sont authentiques. »

« J'ai confiance que vous prendrez à cœur le succès de cette démarche dont l'importance et la gravité s'imposent à votre zèle et à votre charité. Cette requête ainsi que les feuilles portant les signatures devront être expédiées avant le 15 février prochain, à Mgr J.-T. Duhamel, Archevêché, Ottawa, Ont.

Causeries sur le spiritisme

(Suite.)

On dit que le spiritisme moderne fut importé en Europe vers la fin de 1851. Ce qui est certain c'est que, à peu près à cette époque, les pratiques spirites se répandirent d'un bout de l'Europe à l'autre, comme une trainée de poudre. Le terrain était travaillé depuis longtemps par certaines sectes, et en particulier, par le *mesmérisme*, qui contribua plus que toute autre chose à favoriser l'expansion du spiritisme.

Nous venons de mentionner le *mesmérisme*.

Que signifie cette expression, demanderont plusieurs de nos lecteurs ?

Le *mesmérisme* est ainsi appelé du nom de son inventeur, le docteur Mesmer, qui commença ses expériences en 1778:

On le désigne aussi, plus communément, sous le nom de *magnétisme animal* ; ainsi donc, *mesmérisme* et *magnétisme animal* signifient la même chose.

Très bien ! Mais nous sommes encore plus curieux d'avoir une idée, au moins générale, de ce que l'on appelle le *mesmérisme*.

Eh bien, voici ce qui en est, aussi brièvement que possible.

Le docteur Mesmer prétendait avoir découvert un certain *fluide*, qui entourait et pénétrait tous les corps. Mieux que cela, ce fluide devait régénérer l'humanité. Il va sans dire qu'il n'a rien régénéré qu'en rêve.

Nous comprenons. Puis, que faisait-il de ce fluide ?

Il le communiquait à ceux qui voulaient être régénérés ? Pour cela, il se servait, dit-on, de baquets fort malpropres. Plus tard, un certain marquis les remplaça par les *passes ou manipulations*. Peu à peu, on *mesmérisa* ou on *magnétisa* par le seul commandement de la volonté, par signes, et même par une carte de visite expédiée de loin. L'appareil eût beau se réduire à rien, les phénomènes ne s'en produisaient pas moins.

Ces phénomènes étaient-ils extraordinaires ?

Passablement, puisque le magnétisé acquérait des pouvoirs semblables en tout à ceux des médiums spirites. D'ailleurs, jugez vous-mêmes, par la nomenclature suivante.

Le magnétisé, une fois en cet état, acquérait de nouvelles facultés mécaniques et physiologiques, non seulement sur soi-

même, mais sur les personnes et les choses environnantes ; il comprenait des choses certainement au dessus de sa portée ; il parlait des langues qu'il n'avait jamais apprises ; il connaissait, sans avoir fait d'études, des maladies internes, et employait les termes techniques ; il prévoyait certaines choses à venir, et découvrait des choses occultes et éloignées.

Il est maintenant facile de comprendre comment le mésmérisme avait préparé les voies au spiri-tisme. Bien plus, à partir de 1851 jusqu'à aujourd'hui, les deux sociétés son restées distinctes par le nom, mais elles ont vécu dans la même amitié que deux sœurs, et nombre de magnétiseurs sont devenus spirites.

Bien qu'il ne soit pas l'inventeur du spiritisme, Allan Kardec en est reconnu aujourd'hui comme le grand pontife. Il publia en 1857 le *Livre des esprits*, qui est un tissu de révélations des esprits. C'est là l'autorité dogmatique sur laquelle Kardec base ses principes, ses conseils et ses préceptes dans les ouvrages qu'il publia jusqu'à sa mort, arrivée en 1869. Ses ouvrages sont d'une lecture très ennuyeuse, dangereuse pour ceux qui ne sont pas nourris de fortes études religieuses, et très sagement interdite par l'Eglise.

Dès le commencement de l'invasion du mesmérisme, de savants ecclésiastiques et laïques dénoncèrent ses phénomènes comme périlleux pour la société, nuisibles aux bonnes mœurs et infectés de superstition. Puis, le 1^{er} mars 1841, un premier décret de la Sacrée Pénitencerie fut rendu, déclarant que l'usage du magnétisme tel qu'il était exposé n'était pas licite.

Le spiritisme moderne n'avait pas encore apparu alors ; mais lorsqu'en 1856 il se fut allié au magnétisme, Pie IX fit expédier aux évêques de la Catholicité, une Lettre encyclique qui condamnait de nouveau le magnétisme, et qui, par la condamnation des *évocations* et du fait de *recevoir des réponses de la part des défunts*, atteignait directement le spiritisme. Comme on le voit, le spiritisme moderne n'est plus une nouveauté, et sa condamnation ne date pas d'hier.

A partir de ce jour, les catholiques qui respectent les enseignements de l'Eglise, s'abstinrent scrupuleusement des pratiques du magnétisme et du spiritisme.

D. G.

(A suivre.)

**Liste des membres qui se sont inscrits dans la Société diocésaine
des messes pendant l'année 1894**

Joseph Dion.—Hilaire Fortier.—Robert Lagueux.—Edouard Paquet.—Elias Roy.—Pierre Théberge.—Jos. Séraphin Veilleux.

**LISTE DES MEMBRES DE LA DITE SOCIÉTÉ DÉCÉDÉS PENDANT L'ANNÉE
1894**

Jos. Stanislas Martel.....	1 ^{er} Juin 1894
Frs. Xavier Plamondon.....	15 " "
Jos. Achille Pelletier.....	19 " "
Jos. Séraphin Veilleux.....	19 " "
Ls. David Guérin.....	1 ^{er} Oct. "

CONTROVERSE

Il ne se fait plus de miracles.

R. Quel nom donner alors aux merveilles qui s'accomplissent à Sainte Anne de Beaupré et à Lourdes ?

Ces guérisons extraordinaires ne sont pas des miracles.

R. Dans ce cas, les nombreux médecins qui déclarent la science impuissante à produire de telles merveilles, et les témoins qui les certifient, sont tous des imposteurs.

Les miracles racontés dans les livres ne sont pas vrais.

R. S'ils ne sont pas vrais, il n'y a rien de vrai dans l'histoire des peuples, qui ne repose pas sur un meilleur fondement.

L'efficacité de la prière pour les âmes du Purgatoire

Québec, janvier 1895.

A Monsieur le Rédacteur de la *Semaine Religieuse*,

Pour la gloire de Dieu, aussi bien que pour encourager les personnes pieuses à prier pour les âmes du purgatoire, je crois qu'il est de mon devoir de vous raconter le fait suivant qui m'est arrivé.

Arrivé à Québec vers le milieu de novembre dernier, malade, sans aucun moyen de subsistance, et inconnu, le peu d'argent que j'avais ne dura pas longtemps; et bientôt je me trouvai sans le sou. Je pensai alors aux âmes du Purgatoire. Aussitôt je commençai à prier pour elles, et je me mis à réciter le chapelet de la

sainte Vierge à leur intention. Je continuai tous les jours la même prière, à la même heure, après m'être mis en état de grâce. Le vingt décembre dernier, une nuit que je dormais paisiblement, je me réveille tout-à-coup avec le souvenir d'un homme que j'avais connu il y a vingt-cinq ans environ. Le sommeil me fuyait; la pensée de cet homme me poursuivait, et il me sembla qu'une voix intérieure me disait de lui écrire. Pour me débarrasser de cette espèce d'obsession, j'écrivis le même jour une lettre à cette vieille connaissance, une lettre de Noël. Mais hélas! quelle ne fut pas ma surprise quand la malle m'apporta une réponse, me disant que mon ami était mort depuis cinq ans. L'auteur de la lettre, que je n'avais jamais connu, entre autres choses, m'écrivait ceci: « J'ai le plaisir de vous envoyer mon chèque pour vingt-cinq piastres, parce que votre connaissance était mon frère. »—Depuis ce temps je récite toujours le chapelet de la sainte Vierge à la même heure, chaque jour, pour le repos des âmes du Purgatoire. (1)

X

Notre-Dame de Beauport

En 1894 : 158 Baptêmes, 26 mariages et 120 sépultures.

RECENSEMENT DE 1895

Population totale.....	3,625	âmes.
Familles.....	761	“
Communians.....	2,632	“
Non communians.....	993	“
Cultivateurs.....	160	“
Emplacitaires.....	351	“
Locataires.....	206	“

Théologie populaire.

Est-il nécessaire d'être en état de grâce pour recevoir dignement la Confirmation ?

—Oui, il est nécessaire d'être en état de grâce pour recevoir dignement la Confirmation.

La Confirmation étant un sacrement des vivants, comme nous l'avons dit en parlant des sacrements en général, il s'ensuit qu'il faut être en état de grâce pour la recevoir dignement.

(1) Ce récit est parfaitement authentique, nous en avons pour garant quelqu'un qui a lu la lettre et oscompté lui-même le billet. (N. D. L. R.)

Quelle préparation spéciale faut-il apporter à la Confirmation ?

— Pour recevoir la Confirmation, il faut connaître, autant que possible, les principaux mystères de la foi, les devoirs du chrétien, et spécialement ce qui concerne la nature et les effets du sacrement de Confirmation,

Pour être un bon soldat, il est évident qu'il faut connaître les règlements de l'armée et comprendre les commandements du général. De même, pour être un bon chrétien, il faut connaître les lois de l'Eglise, les enseignements du Christ, la *nature* et les effets du sacrement de Confirmation ; c'est-à-dire, ce qu'il est en lui-même et ce qu'il produit dans nos âmes.

Est-ce un péché que de négliger de recevoir la Confirmation ?

— Oui, c'est un péché que de négliger de recevoir la Confirmation, surtout à une époque comme la nôtre, où la foi et la morale courent de si grands dangers.

Négliger de recevoir la Confirmation quand nous pouvons le faire sans une très grande difficulté, est certainement un péché. S'il arrive que quelqu'un n'a pas eu l'occasion de se faire confirmer dans sa jeunesse, il doit se reprendre à n'importe quelle époque de sa vie, et ne pas rougir de recevoir ce sacrement, à raison de son âge ou de sa position.

Les dangers que la foi et la morale courent, surtout à notre époque, viennent des livres, brochures et journaux écrits dans un esprit hostile à la religion.

Série de lettres sur une question palpitante d'intérêt

VINGT-HUITIÈME LETTRE

Bien cher Alexandre,

M. de Saint-Albin, que j'ai déjà cité, met en relief le caractère distinctif le plus saillant de la Cité du Diable, en ces termes :

« L'Eglise de Jésus-Christ, cette lumière du monde, ce reflet des splendeurs du ciel, se montre à tous pour gagner tous les cœurs par les attraits de son ineffable beauté : l'Eglise de Satan, qui a son terme dans le royaume des Ténèbres, vit ici-même au milieu des ténèbres et dans les œuvres de ténèbres, non qu'elle ait honte de sa laideur, mais elle craint d'épouvanter les cœurs qu'elle veut séduire. Quand la séduction est accomplie, quand une âme faite à l'image de Dieu s'est toute défigurée, qu'elle est devenue tout à fait semblable à l'antique Dragon, l'Eglise de Satan se révèle dans toute son horreur, et cette horreur même est comme un charme éternel qui fixe l'âme dépravée à sa dépravation. Mais jusque-là, l'Eglise du Mensonge reste une Eglise cachée, comme l'Eglise de la Vérité demeure dans tous les temps et pour tous les hommes une Eglise visible. Et les mystères de malédiction, qui ont aussi

leur tradition funeste à travers tous les âges, restent toujours, je ne dis pas dans leur essence (ils ressembleraient par là aux mystères sacrés), mais dans leur célébration, des mystères pour la foule, même dans les temps les plus corrompus, même parmi les générations qui font cortège à l'impiété triomphante. (1)

Les enfants du Diable imitent leur père, selon le témoignage même du Fils de Dieu, comme on le voit dans l'Évangile. (2) *Les hommes ont préféré les ténèbres à la lumière, parce que leurs œuvres étaient mauvaises.* Nous allons en voir de nombreux exemples.

Tu n'as pas oublié le jugement de Minutius Félix sur la moralité des Romains, et surtout des fondateurs de leur empire. Certes, ils ne devaient pas être farouches à l'endroit du dévergondage, ces gens qui avaient fait de leur cité *un asile de voleurs, d'assassins et de sacrilèges*; et cependant, qui le croirait? ils ont eu horreur des secrets confiés à Numa Pompilius, deuxième roi de Rome et son législateur, par la Nymphé Egérie, c'est-à-dire par le Diable déguisé en femme, avec laquelle il avait un commerce infâme.

Je sais bien que, de concert avec la plupart des lettrés du jour, tu regardes cette histoire comme une fable inventée par les poètes; mais quand Varron, surnommé le plus savant des Romains, rend témoignage de la réalité du fait, et que les saints Pères, Saint Augustin entre autres, n'ont pas hésité à y ajouter foi, je ne vois pas que nous ayons bonne grâce de la reléguer au rang des fictions, quand surtout des faits actuels indéniables et parfaitement identiques, viendront te démontrer que celui de Numa rentre dans la catégorie des opérations sataniques ordinaires.

Je vais d'abord te citer une page de saint Augustin tirée de *la Cité de Dieu*.

Lis attentivement :

« Comme il ne recevait de la part de Dieu ni ange ni prophète, Numa eut recours à l'hydromancie pour apercevoir dans l'eau les images des dieux ou plutôt les prestiges des démons, et apprendre d'eux les mystères et les rites qu'il devait instituer. Selon Varron, ce genre de divination venu des Perses, fut employé par Numa, et plus tard par le philosophe Pythagore. Il dit qu'on interroge aussi les enfers par l'effusion du sang; pratique, suivant lui, que les Grecs appellent *nécromancie*.... Ce que je dis, c'est que par cette science occulte, Numa connut ces mystères qu'il établit, dont il dissimula les causes, tant il eut peur de ce qu'il avait appris! et que le sénat livra aux flammes les

livres dépositaires de ces secrets. Que sert-il donc à Varron de prêter à ces mystères je ne sais quelles raisons empruntées à la nature, raisons qui seules n'auraient pas appelé une telle condamnation sur les livres de Pompilius ou qui eussent provoqué un semblable décret du sénat contre l'ouvrage même que Varron dédie à César Pontife ? Or, l'eau que Numa puisait pour ses pratiques d'hydromancie fit naître, comme Varron l'explique, la fiction de son mariage avec la nymphe Egérie. Tant il est vrai que, par l'assaisonnement du mensonge, les faits véritables se changent en fables. C'est donc par l'hydromancie que la curiosité de ce roi fut initiée aux mystères dont il se réserva à lui seul la connaissance ; révélations qu'il fit, pour ainsi dire, mourir avec lui, puisqu'il prit tant de soin de les ensevelir, loin des regards des hommes, dans les ténèbres de son sépulcre. Il fallait assurément, ou que la perversité des démons y fut dévoilée dans toutes ses horreurs et que cette théologie civile parût exécrationnable à des hommes qui en avaient reçu tant de rites infâmes ; ou bien qu'il y fut enseigné que ces dieux prétendus n'étaient que des hommes morts, dont une longue erreur avait, chez presque toutes les nations, consacré l'apothéose et les autels, à la joie des démons qui recevaient ces honneurs à la place des morts que leurs artifices faisaient passer pour dieux. Mais la providence du vrai Dieu, à nous inconnue, a permis que, gagnés à Numa par l'art de l'hydromancie, ils lui aient fait ces amicales confidences, et n'a pas permis qu'ils l'avertissent de brûler plutôt que d'ensevelir ces secrets en mourant. Et, pour en prévenir la publicité, ils n'ont pu détourner ni la charrue qui les exhume, ni la plume de Varron qui nous transmet le souvenir de cet événement, car ils ne peuvent rien au delà de ce qui leur est permis. Et la justice de Dieu, équitable et profonde, ne leur laisse de pouvoir que sur ceux qui méritent d'être livrés à leurs traits ou entièrement assujettis à leur perfide domination. Mais combien étaient pernicieuses, combien éloignées du culte de la véritable divinité ces révélations que le sénat jette au feu, plus hardi que Pompilius qui n'ose que les ensevelir !.....

A demain les commentaires.

P. P.

(1) *Du culte de Satan*, p. 82-3.

(2) *Cité de Dieu*, livre VII, c. 35.

(3) *Jean*, III, 19.

De Mallinckrodt (1821-1874)

(Suite)

Il va de soi que la politesse ne l'empêchait pas de se défendre énergiquement lorsqu'il était attaqué. Il excellait même dans ce genre de lutte, et nul n'avait la réplique aussi prompte, aussi adroite, aussi décisive que lui. Les traits qu'on lui lançait venaient s'émousser sur son bouclier, et, par je ne sais quelle magie, il parvenait à les acérer sur-le-champ et à les renvoyer à l'imprudent archer. C'est à lui que Windthorst semble avoir emprunté l'art si difficile de résumer un débat, de disséquer une série de discours, de renverser les échafaudages les plus solides en apparence, de réfuter par un mot, un fait, un argument, les raisonnements les plus spécieux, les sophismes les plus dissimulés. Comme il savait persifler les exagérations parties du camp opposé, flageller les insinuations déloyales des libéraux, mettre à néant les raisons botteuses des ministres ! Sous ce rapport, Mallinckrodt surpassait encore son ami Windthorst. S'il n'avait pas le trait humoristique et parfois jovial de la Petite Excellence, s'il ne savait pas faire rire la majorité aux dépens du chancelier de fer et de ses acolytes, ni les réduire au silence par quelque saillie perfidement spirituelle, il n'en était que plus formidable par ses épigrammes qui agissaient à la façon des obus. Lorsque, debout à la tribune, la lèvres légèrement frémissante, il déchargeait sa mitraille dans l'hémicycle, on était toujours tenté sur certains bancs de baisser la tête pour se soustraire à ses meurtrières exécutions. M. de Falk n'avait plus envie de rire, M. Gneist : l'homme qui sait tout prouver, se faisait tout petit, les juifs Lasker et Bamberger se sentaient mal à leur aise, et ceux qui n'avaient rien à craindre regrettaient qu'une telle puissance oratoire fût au service de la cause ultramontaine.

Répliques ou développements de longue haleine, discussions ou exposés méthodiques, la forme des discours était parfaite chez Mallinckrodt, et par là il l'emportait sur tous ses collègues. C'était un artiste dans toute la force du terme, un artiste qui, sans se préoccuper de la phrase outre mesure, avait cependant une phrase d'une correction inimitable. Autant les harangues du prince de Bismark étaient heurtées, abruptes, pittoresques aussi, il est vrai, autant celles de Mallinckrodt étaient élégantes, châtiées. La plupart de ses discours sont des petits chefs-d'œuvre littéraires.

Cette correction du style, qui n'est pas précisément une qualité allemande, tenait à la nature même de Mallinckrodt. Sa personne était soignée comme sa phrase, même tenue irréprochable, même élégance, trahissant le gentleman dans les moindres détails. Il était d'une rare distinction et c'est ce qui frappait dès l'abord. La distinction de son langage, la perfection littéraire de ses discours frappaient de même les étrangers comme les habitués du Parlement. On était sous le charme.

Charme qui provenait évidemment des discours eux-mêmes et non pas de l'action oratoire. Hermann de Mallinckrodt, en effet, n'était pas un enchanteur des sens. Sa voix, plutôt forte, n'avait pas ces sonorités qui captivent l'oreille et séduisent plus qu'elles ne convainquent. Sans être désagréable, elle avait parfois une sorte de rudesse qu'accroissaient encore la froideur du débit et la sobriété du geste. Ce n'est pas de l'éloquence physique. Il cherchait à agir sur la raison et sur la volonté sans se soucier de la part à faire aux sens. Il y a des orateurs très en vogue ou très à la mode dont il restera

à peine le souvenir d'un écho mélodieux ! Ce sont de délicieux acteurs. De Mallinckrodt on a retenu tous les discours, on a retenu la véhémence, les coups de boutoir et les coups de massue, le style classique, personne ne se souvient de sa voix. Est-ce qu'on se souvient de la voix de Démosthène ?

Avec ses qualités exclusivement intellectuelles et morales, dont la synthèse constitue sans doute ce je ne sais quoi qui est le génie, Mallinckrodt était un orateur irrésistible. Il parlait devant une majorité hostile, haineuse même, et on l'écoutait avec un religieux silence. A part Bamberger et Lasker peut être, aucun orateur n'a eu au même degré l'oreille de la Chambre. Aussitôt qu'il montait à la tribune, un frémissement courait à travers la salle, les conversations particulières cessaient et les ministres s'inquiétaient à leur banc. On était comme fasciné par cette belle tête ascétique dont les yeux lançaient des éclairs avant même que les lèvres ne laissassent échapper la flamme de l'éloquence. Les jours où la Chambre était d'humeur gaie, elle aimait peut-être mieux Windthorst, qui avait toujours le mol malicieux ou méchant au bout des lèvres. Mais on attachait une toute autre importance aux discours de Mallinckrodt. On admirait le dialecticien, l'artiste, le fanatique de la vérité.

On avouait même sur les bancs de la gauche que personne ne parlait comme ce petit conseiller d'une petite préfecture prussienne. On se disait ce que la *Presse*, le grand organe libéral de Vienne, écrivait au lendemain de sa mort. « Mallinckrodt a été l'orateur le plus éminent des Parlements d'Allemagne, » ou ce qu'une autre feuille libérale, exprimait en ces termes : « Nos Parlements ne verront plus de Mallinckrodt. Ce temps-ci ne produit plus l'airain dont était formée cette figure titanesque. »

Par cette magnifique éloquence autant que par l'ardeur de ses convictions religieuses, Mallinckrodt était le principal champion de l'Eglise. Sa parole avait d'autant plus de poids qu'il passait, avec raison, pour le plus fougueux des patriotes prussiens. Il aimait la Prusse dans l'âme, il salua avec joie la création du nouvel Empire, et alla même jusqu'à proclamer dans un discours célèbre que l'Eglise n'avait rien à redouter de cette restauration de l'Empire germanique. Il se trompait sur ce point, mais il se trompait en bonne compagnie, avec le cardinal Ledochowski, Mgr Ketteler, et beaucoup d'autres. Son erreur s'explique par l'intensité de son patriotisme, elle dérivait d'une source trop sacrée pour ne pas excuser.

La honte n'est pas pour celui qui s'est trompé, mais pour ceux qui ont trompé.

(A suivre.)

A travers le monde des nouvelles

Québec.—Les Quarante-Heures auront lieu au Sacré Cœur de Marie, le 3 février, à Saint-Gilbert, le 4, à Saint-Lambert, le 6, au couvent de Saint-Thomas, le 9.—Le premier Concile Provincial de Montréal, convoqué par S. G. l'archevêque de Montréal, s'ouvrira solennellement dans l'église Métropolitaine de Montréal, le 28 avril prochain.—S. G. Mgr Emard a été fait chanoine honoraire de la cathédrale de Montpellier.—Les citoyens de Nicolet ont reçu princièriement leur évêque, à son arrivé de Rome.

L'abbé D. GOSSELIN, curé du Cap-Santé, comté de Portneuf